

termes, le fardeau de toutes les nations, je le dis à regret, pèse le plus lourdement sur les jeunes. J'ai toujours pris l'attitude, et je la prends aujourd'hui, que le pays doit faire ce qu'il peut, ayant égard aux perspectives tant du présent que de l'avenir, car nous ne pouvons pas négliger l'avenir du Canada. Voilà qui est d'importance primordiale. Personne, en cela, n'a autant à gagner que les soldats et je crois qu'ils le comprennent aussi bien que moi. Veuillez remarquer que je ne parle pas dogmatiquement. Je ne crois pas qu'en Angleterre, en France, aux Etats-Unis, en Australie, ou dans n'importe quel autre pays on puisse résoudre le problème économique de mettre les soldats dans la position qu'ils auraient occupée,—ou dans une position quelque peu semblable—s'ils ne s'étaient pas enrôlés pour la guerre. Si la France tentait de rembourser ses hommes au moyen d'une sérieuse gratification, ou si l'Angleterre le tentait, je n'ai pas besoin de vous dire quel serait le résultat. Elles n'y réussiraient pas. Le gouvernement devrait, à mon sens, faire tout en son pouvoir pour établir ces hommes dans la vie civile et il me semble que pareil programme nécessite la compilation de renseignements et l'exercice d'un jugement solide. Quant à la gratification nous déboursions à peu près \$125,000,000, à parler d'une manière générale. Selon moi nous occupons aujourd'hui une position où les besoins individuels sont différents et où le gouvernement par son programme de rétablissement civil, peut venir en aide à ceux qui ont besoin de nouveaux secours sans dépasser ses limites financières, lesquelles limites à l'heure qu'il est sont fortement accusées.

Q. Je voulais parler plutôt de l'impôt sur le revenu?—R. En ce qui concerne l'impôt sur le revenu j'ai déclaré que nous l'établirions sur la même base qu'aux Etats-Unis. Pour ma part, je voudrais voir imposer les revenus aussi fortement que possible.

Q. Mais cet impôt n'est pas rétroactif?—R. Eh bien, nous n'avions jamais eu cet impôt au Canada; d'ailleurs il n'a été inauguré qu'en 1917.

Q. Vous comprenez l'attitude de nos soldats qui reviennent d'outre-mer et qui voient de tous les côtés des signes de prospérité?—R. J'ai moi-même, un peu, cette expérience-là. Je comprends leurs sentiments. Il y en a bien d'autres. Prenez par exemple, le cas des salariés par tout le pays, et, quant à cela, les ouvriers. Durant la guerre j'ai fait mon possible pour les encourager à faire des économies. S'ils avaient suivi mes conseils nombre d'entre eux s'en trouveraient bien mieux aujourd'hui; mais, tout comme en Angleterre ils ont dépensé jusqu'au dernier sou. Un grand nombre, sans doute, on mis quelque chose de côté, mais la grande masse du peuple ne l'a pas fait.

Q. La suggestion suivante n'a pas été soumise au cours de cette enquête jusqu'ici, mais elle naît d'une de vos propres observations: relativement à la distribution d'une gratification aux vétérans selon les méthodes suivies dans les pays étrangers, en prélevant les fonds nécessaires sur nos propres ressources?—R. Avant que le sous-ministre des Finances puisse donner une somme d'argent à quelqu'un il doit avoir cet argent en banque, tout comme vous-même si vous voulez écrire un chèque. C'est toujours une dette. Il est bien préférable d'être endetté envers notre propre population plutôt qu'envers les étrangers, mais la dette est une obligation collective de toute la nation.

*M. MacNeil:*

Q. Je reconnais la justesse de votre argument, mais le gouvernement ne pourrait-il pas développer nos ressources?—R. Autant que les gouvernements le font. Il est du devoir du gouvernement actuel et de tout autre gouvernement au Canada, d'encourager, autant qu'il le peut, par les méthodes convenables, le développement de nos ressources nationales, mais dans le passé cela ne s'est jamais fait au moyen de prêts directs. Si nous faisons des prêts, comme ceux du programme de l'établissement sur les terres, dans le but d'augmenter la production, la méthode ne me paraîtrait pas imprudente, mais au sujet de la reconstitution je voudrais vous dire, ainsi qu'aux autres messieurs ici présents, que les déboursés que nous avons autorisés ou recommandés au Parlement